Pâturage des intercultures par les ovins et les bovins : état des lieux en France
Intercrop grazing by ovine and bovine herds: overview in France.

JOUSSEINS C. (1), TUMOINE E. (1), DUCOURTIEUX C. (2), CYRILLE A. (2)
(1) Institut de l'Elevage, Campus INRAE, Chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane
(2) Chambre d'agriculture de Dordogne, 295 Boulevard des Saveurs Cré@Vallée Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers

INTRODUCTION

Le pâturage des intercultures (IC) consiste à valoriser les couverts végétaux, les repousses de cultures ou les adventices dans une parcelle entre deux cultures. Il peut être réalisé au sein d'une ferme possédant un troupeau, ou entre un élevage et une ferme en grandes cultures. Les références sur cette pratique sont rares et peu diffusées.

1. MATERIEL ET METHODES

Une enquête pour comprendre les pratiques de pâturage des IC a été diffusée sur les réseaux sociaux au printemps 2021. 71 agriculteurs français pratiquant le pâturage des IC y ont répondu. Les données ont été analysées en tenant compte du lieu de pâturage (intra ou inter exploitation) et du type d'animaux (ovin ou bovin, allaitant ou laitier).

2. RESULTATS

2.1. DU PATURAGE INTRA EXPLOITATION, SAUF POUR LES TROUPEAUX OVINS ALLAITANTS

Les éleveurs et polyculteurs-éleveurs sont prépondérants dans notre échantillon, seuls 7 céréaliers ont répondu. 60% pratiquent le pâturage des IC en intra exploitation, 20% pratiquent exclusivement en inter exploitation, et 20% pratiquent en intra et extra exploitation. 72% des répondants déclarent du pâturage avec des ovins allaitants - seuls ces animaux réalisent du pâturage sur des surfaces d'IC externes à leur exploitation. 21% des répondants réalisent le pâturage des IC avec des bovins allaitants, 10% avec des ovins laitiers et 8% avec des bovins laitiers. Une même exploitation peut réaliser le pâturage avec différentes espèces animales.

2.2 ELEVEUR ET CEREALIER : DES CHOIX DIFFERENTS ENTRE ALIMENTATION DU TROUPEAU ET AGRONOMIE

Pour le choix du couvert, les éleveurs choisissent des espèces à vocation fourragère, les céréaliers privilégient plutôt les caractéristiques agronomiques. Dans 1 cas sur 2, les céréaliers choisissent seuls la composition des couverts. Les semis ont lieu principalement de fin juin à mi-août. Dans 90% des cas, au moins 2 espèces sont implantées. Les espèces implantées sont variées (tableau 1). Concernant les critères de décisions pour faire entrer le troupeau dans le couvert les éleveurs privilégient l'alimentation du troupeau (quantité, maturité) et les céréaliers favorisent l'intérêt agronomique. Ainsi, le pâturage des couverts se fait plutôt en fin d'été et en automne chez les éleveurs, en automne et en hiver chez les céréaliers, ce qui oriente le choix vers les ovins qui ne provoquent pas de tassement excessif (Sagot L, Verret V, 2021). 34% des répondants déclarent que les IC pâturées sont fertilisées et dans 60% des cas, une destruction du couvert est réalisée après pâturage.

2.3 GESTION DES ANIMAUX AU PATURAGE

Comme pour les autres surfaces additionnelles, l'éleveur gère seul le troupeau même chez les céréaliers (Landais et al, 2020). Des systèmes mobiles de clôtures sont utilisés (fils électriques - 70%, filets - 30%). Le pâturage extra exploitation se fait toujours dans un rayon réduit : 50% des troupeaux pâturent dans un rayon de 5 km, seuls 20% dépassent 15 km. Des questions relatives au bien-être animal peuvent se poser : dans le cadre d'un pâturage d'IC dans une exploitation d'élevage, les animaux ont accès à un abri et à un point d'eau au pâturage dans 80 et 90% des cas. Chez les céréaliers, un point d'eau n'est présent que dans 40% des cas et un abri dans 20%.

2.4 DES PARTENARIATS MAJORITAIREMENT INFORMELS MAIS PAS TOUJOURS GRATUITS

Dans plus d'un cas sur deux, le partenariat n'est même pas formalisé à l'oral. Seuls 9 % des agriculteurs mettent en place une convention de mise à disposition. Pourtant, dans 40 % des cas, il y a un échange entre les deux parties (viande, agneau, fumier, argent) toujours de l'éleveur vers le céréalier.

3. DISCUSSION

68% de la Surface Agricole Utile Française est classée en zone vulnérable, imposant la mise en place de grandes surfaces d'IC potentiellement pâturables. Leur pâturage présente des intérêts pour améliorer l'autonomie fourragère et réduire les opérations de destruction. Si la pratique tend à se déployer au sein des exploitations en polyculture – élevage y compris avec des bovins, la pratique extra exploitation se limite au pâturage avec des ovins. Compte tenu du rayon d'action limité des troupeaux, le pâturage ovin des IC pourrait se déployer assez facilement dans les zones de polyculture-élevage mais est confronté à plusieurs difficultés dans les zones céréalières spécialisées : absence d'éleveurs, d'infrastructures (abattoir, négoce) d'accompagnement technique mais aussi le caractère aléatoire et saisonnier du pâturage des IC.

CONCLUSION

Le pâturage des intercultures implantées présente des atouts pour favoriser une agriculture plus agroécologique mais son développement semble difficile dans les zones spécialisées en grandes cultures. Les partenariats éleveur-céréalier semblent déséquilibrés, les contraintes reposant principalement sur l'éleveur. Le projet Inter-AGIT+ (2022-2025) vise à mieux documenter les effets agronomiques des intercultures pâturées et à formaliser des cadres d'accompagnement équitables et sécurisants pour attirer des troupeaux extérieurs et à terme réintroduire des élevages herbivores dans les zones spécialisées en grandes cultures.

Les auteurs remercient l'UMT PASTO, les partenaires et les agriculteurs du projet Inter-AGIT+ (financé par le CASDAR).

Landais E, Jousseins C., Miquel M., Boisvert B., Ducourtieux C., Faisabilité et écueils du pâturage ovin sur des surfaces additionnelles dans un territoire agricole diversifié, Renc. Rech. Ruminants, 2020, 25, p372
Sagot L, Verret V, Pâturage des céréales : les premières références, POSCIF, 2021, 4p

GRAMINEES	%*	LEGUMINEUSES	%*	CRUCIFERES	%*	AUTRES	%*
Avoine brésilienne	41	Vesce commune	56	Colza fourrager	50	Phacélie	37
Ray-grass italien	35	Trèfle d'Alexandrie	49	Radis structurator	39	Tournesol	34
Sorgho fourrager	32	Trèfle incarnat	39	Moutarde	32	Sarrasin	23
Avoine d'hiver	31	Féverole	32				

Tableau 1 : Espèces les plus couramment implantées dans les couverts
%* Pourcentage d'enquêtés ayant cité ces espèces comme entrant dans la composition de leurs couverts